



HAL
open science

L'enseignement de l'architecture vu par la tutelle : entretiens avec les acteurs

Bérénice Gaussuin

► **To cite this version:**

Bérénice Gaussuin. L'enseignement de l'architecture vu par la tutelle : entretiens avec les acteurs. HEEnsA20 : histoire de l'enseignement de l'architecture au 20e siècle, 2019, 6. hal-04409659

HAL Id: hal-04409659

<https://uca.hal.science/hal-04409659>

Submitted on 11 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Histoire de l'Enseignement de l'Architecture au 20^e siècle

SÉMINAIRE 05
DÉCEMBRE 2018

HEnsA20

CAHIER N°06
MAI 2019



SOMMAIRE

Lieux et organisation du séminaire

ENSA Marseille & ENSA Montpellier

Éditeur

ENSA Strasbourg (ENSAS)
6-8 boulevard du Président Wilson
67000 Strasbourg

Directeur de publication

Jean-François Briand
Directeur de l'ENSAS

Coordination éditoriale

Amandine Diener
(ENSAS, EA 3400 ARCHE)

Relecture et correction

Wilma Wols

Design et impression

Unistra 2019 — Imprimerie Dali

Contact

histarchix@gmail.com

Page web

[chmcc.hypotheses.org/2544]

Tirage

505 exemplaires

ISSN

ISSN 2498-3918 (imprimé)
ISSN 2551-2617 (en ligne)

Dépôt légal

Mai 2019

Illustration en couverture

*Un élève dans l'enceinte des écoles
d'art et d'architecture de Marseille
Luminy, en 2008. Photo Cécile
Braneyre.*

3

ÉDITO

Hélène Corset-Maillard
Alain Derey

4

HISTOIRES D'ÉCOLES

Jean-Lucien Bonillo et Ana bela de Araujo
Catherine Titeux

DOSSIER THÉMATIQUE : LES POLITIQUES DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

16

PERSPECTIVES POUR UNE HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE COMME POLITIQUE PUBLIQUE

Éric Lengereau

23

L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE VU PAR LA TUTELLE : ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS

Bérénice Gaussuin

29

LES FONDS DE RECHERCHE DANS LES ÉCOLES D'ARCHITECTURE : UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE EN CONSTRUCTION

Réseau Lab & doc

35

ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE ET POLITIQUE ARTISTIQUE DE L'ÉTAT : LES DISPOSITIFS INTERDISCIPLINAIRES À L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Laure Chabanne

40

L'INSTITUT D'HISTOIRE, DE GÉOGRAPHIE ET D'ÉCONOMIE URBAINES (1916-1941) : UNE MATRICE POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'URBANISME EN FRANCE ?

Laurence Bassières

46

LES PROJETS DE FORMATION DIPLÔMANTE DES COLLABORATEURS D'ARCHITECTE DES ANNÉES 1960

Maxime Decommer

52

LA TUTELLE ET L'EXPÉRIMENTATION DU GROUPE C RIVE-DROITE (1967-1968) : QUELLES STRATÉGIES ?

Guillemette Cheneau Deysine

58

VEILLE SCIENTIFIQUE

IN MEMORIAM

L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE VU PAR LA TUTELLE : ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS

Bérénice Gaussuin

Architecte, maîtresse de conférences associée (HCA), ENSA Paris-Malaquais, LIAT, chargée de mission « Archives orales » au Comité d'histoire du ministère de la Culture

Le récit qui suit s'appuie sur la campagne d'archives orales de responsables de l'enseignement de l'architecture entre 1963 et 2003¹, menée par le Comité d'histoire du ministère de la Culture (CHMC)². Onze entretiens ont été réalisés avec des directeurs de l'Architecture et des chefs des bureaux successifs chargés de l'enseignement de l'architecture et de la recherche³. Ce récit est partiel : il aborde de manière chronologique et thématique des éléments qui ont fait la politique tumultueuse de l'enseignement de l'architecture, en laissant de côté d'autres thèmes, comme les moyens financiers, matériels et immobiliers ou les transferts de tutelle entre le ministère de la Culture et celui de l'Équipement. Il est aussi partiel : si les mots des uns rebondissent sur les paroles des autres, seules les mémoires sont convoquées, avec parfois leurs défaillances, sans être contredites par les archives écrites. Nous mesurons l'écart entre la source orale et la source écrite ainsi qu'entre les sources orales elles-mêmes ; la source orale n'est ni plus ni moins fiable que la source écrite et doit faire appel à l'analyse critique du chercheur. Elle permet d'aborder une histoire, celle des acteurs, dans le quotidien de leurs activités. Le mythe de la spontanéité de l'oralité doit être nuancé : comme l'écrit, le discours oral est souvent maîtrisé. Ces précautions énoncées, nous proposons ici une histoire reconstruite *a posteriori* par des acteurs parfois soucieux de se donner le beau rôle, comme ils pourraient le faire dans une autobiographie écrite.

CONSTRUIRE LA TUTELLE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE

Un des apports de cette campagne d'entretiens est le témoignage des acteurs qui ont accompagné l'enseignement de l'architecture avant mai 1968. L'histoire est connue, elle a été racontée par Éric Lengereau dans son ouvrage *L'état et*

*l'architecture, 1958-1981*⁴, qui a d'ailleurs lui-même utilisé, parmi d'autres, la méthode des entretiens, et dont ceux avec les directeurs de l'Architecture ont été publiés de manière autonome en 2017⁵.

Alors qu'il n'est pas supposé avoir la charge de l'enseignement de l'architecture, Max Querrien est le protagoniste principal de cette histoire. Il est nommé par André Malraux en 1963 à la tête de la direction de l'Architecture. L'enseignement relève alors de la direction des Arts et des Lettres. Querrien explique : « Il y avait, en application d'un décret de 1962, [...] un Conseil supérieur de l'enseignement de l'architecture. [...] Il faut reconnaître que, lors de [sa] première réunion, j'ai été le seul, objectivement, à être capable d'émettre un certain nombre de visions de ce qu'il faudrait faire pour rénover l'enseignement de l'architecture. Et le lendemain ou le surlendemain de cette réunion, j'ai été avisé, par le directeur de cabinet, qui était toujours André Holleaux à l'époque, que le ministre me confiait, à titre personnel, la réforme de l'enseignement de l'architecture. À titre personnel, ce qui voulait dire que pratiquement, le bureau où l'on traitait le problème était la direction des Arts et des Lettres et que par conséquent ça n'était pas très bon. Je me suis abstenu de réclamer la modification formelle et complète de cette répartition des affectations. Finalement je n'en ai pas souffert parce qu'à la tête du bureau de l'Enseignement de l'architecture, il y avait Florence Contenay, [qui] a été un[e] partenaire extrêmement positif[ve], grâce à qui j'ai pu opérer au fond comme si le bureau avait été à la direction de l'Architecture⁶. » Plasticité surprenante de l'administration du jeune ministère des Affaires culturelles⁷ ! Lorsque je lui pose la question de la gouvernance, Florence Contenay rétorque : « En termes de gouvernance, tout cela est totalement incohérent. Parce que comment allez-vous expliquer qu'un directeur puisse diriger une politique sans être responsable du service en question ? C'était le cas de Max Querrien⁸. »

SOMMAIRE

PREAMBULE

De l'enseignement traditionnel en France au Décret-cadre du 16 Février 1962	p. 1
Les raisons d'un profond besoin de réforme	p. 4
Le travail des Commissions	p. 6
Architectes et fonction architecturale	p. 7

<u>CHAPITRE I</u> - Les objectifs de l'enseignement	p. 11
---	-------

<u>CHAPITRE II</u> - Les structures de l'enseignement	p. 13
---	-------

<u>CHAPITRE III</u> - La pédagogie et les programmes	p. 18
--	-------

III.1	La pédagogie	p. 18
III.2.0	Les programmes	p. 21
III.2.1	Les sciences humaines ...	p. 25
III.2.2	Architecture et Urbanisme	p. 30
III.2.3	L'enseignement technique et scientifique	p. 32
III.2.4	Education plastique et architecturale	p. 35
III.2.5	Les stages	p. 39
III.2.6	Sanctions des études	p. 40

CHAPITRE IV

IV.1	Effectifs	p. 41
IV.2	Taille des Ecoles	p. 42

<u>CONCLUSION</u>	p. 44
-------------------------	-------

Fig. 1 : Sommaire du rapport de Jean Fayeton, « Réforme de l'enseignement de l'architecture, rapport général », novembre 1967. MC/SPCI fonds A. Girard, 451.

En plus de sa responsabilité « à titre personnel », Max Querrien développe une approche, elle aussi personnelle, de la politique dont il hérite. En effet, le décret du 16 février 1962 relatif à l'enseignement de l'architecture⁹ cristallisait le mécontentement des élèves de l'École des beaux-arts : « Puisque j'avais été chargé, à titre personnel, de réformer l'enseignement de l'architecture, je m'emploierai, à titre personnel, à ignorer le décret de 62, et je l'ai tranquillement ignoré. C'est une attitude qui n'est pas habituelle dans l'administration¹⁰. »

M A I 6 8 V U D E L A T U T E L L E

Mais ce que révèlent les entretiens des protagonistes qui ont vécu les années 1960 du côté de la tutelle, c'est le climat explosif qui régnait, décrit rétrospectivement avec un regard souvent amusé. À la question de la réception de Jean-Paul Martin¹¹ à l'École des beaux-arts, Max Querrien répond : « [Il a] pu discuter, [il a] pu entendre dans de bonnes conditions les vœux des principaux acteurs de l'École. [Il a] quelques

fois été un peu chahuté. Je me rappelle [...] d'une certaine réunion à laquelle devait participer Jean-Paul Martin. Il est arrivé quand les élèves étaient déjà dans la salle de réunion. Ils avaient cette particularité qu'ils étaient tous à poil avec une cravate¹². » Car à partir de 1967, la tutelle va œuvrer pour la réforme de l'enseignement de l'architecture à travers la commission des programmes et grâce aux quatre groupes de travail qui réunissent des personnalités variées¹³ du milieu de l'architecture et de son enseignement : « Le contenu de la réforme est sorti de ces groupes de travail¹⁴. » Florence Contenay raconte le fonctionnement des groupes, les comptes rendus des réunions et la synthèse produite, mais à laquelle le rapport de Jean Fayeton¹⁵ se substitue finalement (fig. 1). Sur ce rapport, Max Querrien donne son sentiment : « Son rapport, aux yeux des révolutionnaires, était considéré comme un peu trop modeste. Moi aussi d'ailleurs, je le considérais comme ne bousculant pas suffisamment l'existant. Malgré tout, je l'avais transmis à Malraux, mais j'avais fait une note dans laquelle je lui disais une fois passés les soubresauts de Mai 68, il faudrait reprendre les réflexions des groupes de travail et les réflexions avec l'ensemble des écoles pour aboutir à quelque chose de définitif. » Max Querrien a deux objectifs en tête : d'une part, aller plus loin que le rapport et d'autre part, « ne pas donner à tous le sentiment qu'une fois le rapport présenté, il n'y avait plus de concertation, alors qu'en fait, il fallait que la concertation reprenne et dure ». Puis Max Querrien démissionne en octobre 1968, « la machine était quand même en marche, [...] mais après cela je ne m'en suis plus mêlé ». « Après cela », ce sont les révoltes de Mai 68 dans lesquelles Florence Contenay se retrouve. Elle raconte, en parlant de l'École des beaux-arts, que l'« on a fait une occupation pacifique [...] Et puis ça a été très violent. C'est ce que j'appelle "la restauration". Jean-Paul Martin a été privé de sa mission, toute son équipe a été démantelée¹⁶. » Max Querrien, quant à lui, vit Mai 68 avec confiance, étant à la fois « en relative adhésion » et « spectateur ». Pourquoi alors démissionner ? Car le « cabinet [d'André Malraux] ne supportait plus que je reste directeur de l'Architecture et faisait tout ce qu'il pouvait pour m'empêcher de travailler ». Florence Contenay, elle aussi, remet sa démission car « on avait été trompé », explique-t-elle. La trahison, c'est la police qui investit les Beaux-Arts. Sa démission sera toutefois refusée par Jean de Saint-Jorre, et Florence Contenay poursuivra sa carrière dans l'administration.

La restauration dont elle parle n'est pas un long fleuve tranquille. Georges Armand, en charge de l'enseignement de l'architecture en 1970 et 1971, témoigne : « Quand j'étais en

fonction, mes difficultés de gestion étaient telles que je n'avais pas de temps à consacrer à réfléchir sur la stratégie du nouvel enseignement de l'architecture. Je n'ai pas [...] participé à cette transformation intellectuelle ; non parce que je ne le voulais pas, mais parce que le quotidien me l'interdisait¹⁷. » L'agitation sur le site de l'École des beaux-arts est « quasi-permanente » et il doit faire face à des mouvements qui oscillent « entre la manifestation de fond et le canular ». Faisant allusion à une coupure d'électricité sur le site des Beaux-Arts pour défaut de paiement de factures, il affirme qu'il « fallait traiter ces problèmes pratiques avant de savoir si le Bauhaus était mis en déroute ! ».

La propension à l'insurrection que Georges Armand avait pour mission de calmer persista : Sylvie Clavel, qui prend la direction de l'unité pédagogique d'architecture n° 2 (UP2) en 1972, doit convaincre ces « réfractaires à la réforme » de déménager dans le nouveau bâtiment construit par Jacques Kalisz à Nanterre. « Ça a été un déménagement compliqué, conflictuel, les étudiants, au pied des camions, remettant dans le bâtiment ce que les déménageurs venaient de sortir. [...] Ils ont fait une grande fête pour quitter les lieux avec l'intention de casser un peu et, en mon âme et conscience, j'ai pris la décision de ne pas prévenir la police. Or, c'étaient des étudiants extrêmement remuants et chaque fois qu'ils faisaient une fête, [...] les autorités étaient prévenues et à chaque fois il y avait des échauffourées¹⁸. »

« // R E P R E N D R E // L E S // R Ê N E S // D U // B A T E A U // I V R E // »

Du côté de la tutelle, « on essaie de remettre un peu d'ordre dans tout ça et de reprendre les rênes du bateau ivre¹⁹ ». Wanda Diebolt arrive au bureau de l'Enseignement de l'architecture en 1983 au sein de la direction de l'Architecture dont Jean-Pierre Duport a la charge depuis 1981. L'État cherche depuis plusieurs années à mieux contrôler cet enseignement malgré sa crainte de nouvelles agitations. « On avait peur, c'est resté très longtemps. Je me souviens quand j'étais à l'Équipement, s'il y avait une petite manif' sur la dalle : tout le monde aux abris ! », témoigne Florence Contenay. La réforme « d'Ornano²⁰ » de 1978, issue du rapport dit Narbonne²¹ de 1976 (fig. 2), est pour elle une réforme administrative qui permet, à la suite du transfert de la tutelle de l'architecture au ministère de l'Équipement (alors intitulé de l'Environnement et du Cadre de vie), d'engager la reprise en main de tout ce qui n'était que provisoire depuis 1968, tout en décrétant une sélection à l'entrée des études en architecture. Wanda Diebolt confirme qu'il y avait une « transformation

progressive en cours » dans les écoles, que la réforme de 1984 a poursuivie. Cette dernière, Jean-Pierre Duport la résume en trois préoccupations principales. La première est de créer un statut pour les écoles qui deviennent des établissements publics administratifs (EPA) : « On n'était pas suffisamment proche de l'Éducation nationale pour obtenir un statut d'établissement public à caractère scientifique, mais on a obtenu un statut d'EPA²². » La deuxième préoccupation est de rapprocher l'architecture de l'enseignement supérieur « pour une raison simple, c'est que faire vivre l'enseignement de l'architecture [...] dans son splendide isolement ne pouvait aboutir qu'à des catastrophes humaines ». La création des passerelles est rendue possible grâce au diplôme d'études fondamentales en architecture (DEFA), délivré à l'issue de la deuxième année. L'Éducation nationale doit accepter « qu'il [faut] des passerelles – on parlait de passerelle, à l'époque c'était le mot clé – entre les études d'architecture et l'enseignement supérieur de l'Éducation nationale. Et nous avons eu une première réussite qui a été de créer [...] le DEFA, qui était co-validé par l'Éducation nationale et le ministère de l'Équipement²³ ».

Par ailleurs, la réforme crée les certificats d'études approfondies en architecture (CEAA). Tous ces diplômes sont les différents leviers que la réforme de 1984 met en place pour diversifier les débouchés. Les CEAA étant « les graines qui allaient aboutir à des doctorats », insiste Jean-Pierre Duport. Car le directeur de l'Architecture refuse le *numerus clausus*, préférant promouvoir la diversification des débouchés : « Je suis de ceux qui pensent que l'on n'a pas trop d'architectes dans notre pays, par contre on a peut-être trop d'architectes libéraux. [...] Si on recrute un architecte, on le recrutera parce que, lui, il aura la capacité à se projeter dans l'espace. » Et c'est sur cette conviction qu'intervient le troisième point sur lequel porte la réforme de 1984. Jean-Pierre Duport se représente la figure de l'architecte comme un « homme de synthèse » et la compare à Pic de la Mirandole. « C'est la première fois qu'on dit dans un texte sur l'enseignement de l'architecture que la formation doit être centrée autour du projet. Et le mot projet est utilisé, je crois pour la première fois dans la réforme de 84²⁴. » L'appréhension des rôles de l'architecte et de ses capacités spécifiques est à l'origine de l'élaboration, par Jean-Pierre Duport et son équipe, d'une réforme des contenus de l'enseignement. Ce chantier recouvre un autre enjeu, celui de « reprendre un minimum de contrôle sur les études et les conditions de délivrance du diplôme²⁵ ». Une commission des programmes composée des directeurs des écoles, d'enseignants et de représentants de



Fig. 2 : Couverture du rapport de Jacques Narbonne, « Rapport sur l'enseignement de l'architecture », juillet 1976. CHMC RAP 60.

la tutelle est créée pour établir une maquette qui fixe « un socle commun, [...] les prérequis obligatoires²⁶ ». Car « en déterminant les fondamentaux, on détermine ce qu'on attend de la profession²⁷ », avec une question centrale : que met-on derrière la « boîte noire²⁸ » du projet et comment l'enseigner ? Malgré sa satisfaction face à cette réforme qu'il a imaginée, Jean-Pierre Duport formule un regret, celui de n'avoir fait aboutir que partiellement les négociations sur le statut des enseignants. Wanda Diebolt évoque quant à elle les difficultés rencontrées concernant la réception du travail de la tutelle dans les écoles : si elle est frappée par l'hostilité de la profession à l'égard de ses propres enseignements²⁹, elle ajoute à propos des CEAA : « Les profs étaient pour beaucoup d'entre eux hostiles à ce qu'ils considéraient comme une "universarisation". » Tout ce travail est réalisé dans un ministère tenu par les ingénieurs des Ponts qui regardent « la petite direction de l'Architecture, transfuge du ministère de la Culture, [comme] une sorte de danseuse, [...] avec des yeux [qui n'étaient] pas forcément [...] bienveillants » et un mot d'ordre : « Pas d'ennui, pas d'ennui, faites ce que vous voulez mais ne créez pas d'ennui³⁰ ! »

C'est ce qu'une décennie plus tard le rapport d'Armand Frémont³¹ retient en substance de la réforme de 1984 : dès le premier chapitre, qui reprend l'histoire des enseignements, celle-ci est décrite comme ayant été à l'origine d'une « nouvelle crise ». Cette crise est corroborée par Ruth Marques qui fut co-auteur et la cheville ouvrière du rapport « École d'architecture 2000 » : « Le malaise était terrible à l'époque, c'était très violent, un malaise très violent qu'on a peine à imaginer aujourd'hui. Surtout les enseignants-architectes qui étaient très amères, découragés, démobilisés pour partie, très critiques par rapport à l'enseignement français³². »

Ce malaise s'explique en partie par une mesure, issue de la réforme 1984, qui était entrée en application quelque temps avant l'élaboration du rapport : le « repyramidage », première étape de la mise en œuvre d'un réel statut pour les enseignants dans les écoles d'architecture. Là encore, la tutelle souhaite se rapprocher le plus possible de l'enseignement supérieur. Jean-François Texier, chef du bureau des Enseignants dans la sous-direction des Enseignements et Professions dirigée par Wanda Diebolt, résume la situation : « Avant même le statut, il y a eu le repyramidage. [Auparavant] il y avait quatre catégories de contrat, [...] il n'y avait aucune carrière, [c'était] complètement délirant. [...] Une personne qui restait au quatrième niveau par exemple de contrat, en C4, pouvait faire 30 ans au même niveau d'indice³³ ! » Incarnant une remise en ordre pour la tutelle, le repyramidage est vécu comme « sanglant » dans les écoles, comme l'indique Sylvie Clavel³⁴, directrice de l'école d'architecture de Paris-Villemin à cette période.

Pour la mise en œuvre du statut des enseignants, les négociations menées par Wanda Diebolt et Jean-François Texier sont tumultueuses. Alors qu'ils souhaitent des statuts les plus proches possibles de ceux de l'université, ils essuient un refus pour celui de maître de conférences. Ils rencontrent deux oppositions majeures : celle du ministère de l'Éducation nationale qui craint une confusion avec le statut de ses propres enseignants — c'est dire l'image qu'avait alors l'enseignement de l'architecture³⁵ — et celle des enseignants des écoles eux-mêmes. Wanda Diebolt finit pourtant par l'emporter pour le statut des professeurs en défendant, toujours avec Jean-François Texier, sa vision devant l'assemblée générale du Conseil d'État, situation unique et exceptionnelle dans la carrière de ces deux protagonistes. La question posée fut la suivante : « Est-ce qu'on avait le droit dans un enseignement qui ne dépendait pas de l'Éducation nationale d'utiliser le titre de professeur et les privilèges qui y sont attachés [...] ? Et finalement, le Conseil d'État dans sa sagesse, a dit que c'était possible. Sinon, on repartait à la case départ³⁶ ! »

LES AGAPES VERSAILLAISES DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE

Cherchant à surmonter les difficultés posées par les réformes successives, Jean Frébault, directeur de l'Architecture et de l'Urbanisme depuis 1989, met en place une stratégie de visibilité du travail de l'administration centrale. « Avec le cabinet de Quilès³⁷, on s'est dit, il faut frapper un coup, [...] qu'il fallait qu'on demande à une personnalité respectée et ayant de la visibilité³⁸. » Armand Frémont, recteur de l'académie de Versailles, incarnera cette « opération séduction ». Jean Frébault³⁹ insiste pour que les évolutions en cours intègrent un « plan École d'architecture 2000 » pour mettre l'enseignement de l'architecture au même niveau que celui de l'université⁴⁰. Le rapport d'Armand Frémont réaffirme fortement l'idée, évoquée plus haut, de maintenir le projet au centre de l'enseignement de l'architecture. C'est Ruth Marques qui propose des listes de personnes à rencontrer et « qu'on invitait à des déjeuners au rectorat », dit-elle. Jean Frébault confirme : « En tant que recteur, [Armand Frémont] avait une salle à manger à Versailles [où] il recevait ces auditions. » Le choix de la méthode des entretiens lors des déjeuners est assumée par l'auteur du rapport qui écrit dans ses remerciements : « Je dois aussi beaucoup à ma femme, Monique Frémont, organisatrice des repas autour desquels se sont effectués les entretiens⁴¹. » Ruth Marques complète : « On a commencé par écouter et ensuite il a fallu produire une synthèse. [...] C'était moi qui écrivais et [Armand Frémont] relisait. Il a fait quelques ajouts mais très peu. »

Ruth Marques fait un lien entre la publication du rapport et sa nomination à la tête du bureau de l'Enseignement de l'architecture en 1993 au sein de la sous-direction des Enseignements, des Professions et de la Promotion de l'architecture et de l'urbanisme dirigée par Béatrice Bellynck. Ensemble, elles élaborent une stratégie pour faire passer le rapport, car « c'était un petit peu brutal la manière dont il parlait de ce recentrement autour du projet⁴² ». La sous-direction organise un tour des écoles pour donner corps aux propositions du rapport. « Je me disais, on va avoir des réactions. J'avais même des collaborateurs qui avaient peur d'aller dans les écoles, parce qu'ils s'étaient fait un peu chahuter, mal recevoir. [...] J'ai dit au contraire, on y va, mettez vos casques si vous voulez mais on y va⁴³. » Des réunions auxquelles sont convoqués enseignants et étudiants ont lieu dans les écoles d'architecture pour présenter les propositions, en équipe. Parfois animées, elles ont permis d'ajuster les orientations du rapport Frémont, tout en y associant les

écoles. La concertation se poursuit avec la désignation de cinq correspondants⁴⁴ : « Ils étaient neutres. Ils ne représentaient ni l'administration ni les écoles⁴⁵. » Ces cinq personnalités extérieures se répartissent les écoles d'architecture pour y tester les idées puis font remonter, lors de réunions régulières à Paris, les points positifs et les blocages. « Nous ne voulions pas de grève, s'il y a des grèves, il faut y aller immédiatement⁴⁶. » Une fois de plus, le milieu bouillonnant de l'enseignement de l'architecture est prêt à se mobiliser contre sa tutelle, qui, elle, adopte une stratégie d'évitement de tout débordement.

Bien qu'imparfaitement, les entretiens avec les responsables au sein de la tutelle apportent de la matière à une chronologie administrative, dont le canevas est complexe à tisser face à ce que les archives écrites peuvent révéler. La liste des entretiens à mener est sans fin, mais avec Arlette Auduc et le Comité d'histoire, nous espérons avoir contribué à la constitution d'un corpus qui alimentera les réflexions sur l'histoire administrative. Tous les témoins que nous avons rencontrés ont en mémoire un événement atypique dans l'intrigue de l'enseignement à laquelle ils ont contribué. Avec en fil rouge, avant et après mai 1968, la capacité d'insurrection des étudiants et des enseignants.

Fig. 3 : *D'Architectures*, supplément au n° 34, avril 1993.



- 1 Campagne pilotée par Arlette Auduc et réalisée par Pierre Mignaval et moi-même pour la plupart des entretiens.
- 2 Le CHMC a une longue habitude des archives orales. Parmi ses campagnes, on peut citer celle menée par Dominique Hervier et Eva Renzulli : « André Chastel vu par son entourage », 2014-2017. La méthodologie des entretiens a été élaborée à partir des travaux de Florence Descamps (*L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001).
- 3 Les notices des entretiens sont consultables sur : [capadoce.ext.culture.fr]. Quatre entretiens ont été réalisés avec d'anciens directeurs et enseignants de l'École de Chaillot et quatre avec des témoins nationaux (anciens étudiants de l'École des beaux-arts devenus enseignants).
- 4 Éric Lengereau, *L'État et l'architecture, 1958-1981. Une politique publique ?*, Paris, Picard, 2001.
- 5 Éric Lengereau, *Architecture, urbanisme et pratiques de l'État, 1960-2010*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture/DILA, 2017.
- 6 Entretien avec Max Querrien réalisé le 29 juin 2017, mené par Daniel Le Couédic, François Chaslin et Bérénice Gaussuin, 1h53 [00.33.31-00.37.55].
- 7 Rappelons que le ministère des Affaires culturelles a été créé en 1959.
- 8 Entretien avec Florence Contenay réalisé le 21 janvier 2017 par Pierre Mignaval et Bérénice Gaussuin, 1h52 [00.17.13-00.24.00].
- 9 Décret du 16 février 1962, relatif à l'enseignement de l'architecture, *Journal officiel*, 17 février 1962, p. 1698-1700.
- 10 Entretien avec Max Querrien, *doc. cit.* [00.33.31-00.37.55].
- 11 Le poste de Jean-Paul Martin est créé par le décret du 6 janvier 1967 « instituant un chargé de mission pour la section Architecture de l'École nationale supérieure des beaux-arts et autorisant des délégations du pouvoir en faveur dudit chargé de mission. » Il est nommé le 26 courant.
- 12 Entretien avec Max Querrien, *doc. cit.* [01.00.01-01.03.48].
- 13 Éric Lengereau, *L'État et l'architecture, 1958-1981, op. cit.*, p. 94-95.
- 14 Entretien avec Max Querrien, *doc. cit.* [00.37.55-00.46.50].
- 15 Jean Fayeton, « Réforme de l'enseignement de l'architecture, rapport général », rapport pour le ministère des Affaires culturelles, direction de l'Architecture, novembre 1967. Ministère de la Culture (MC) fonds Augustin Girard, 451.
- 16 Entretien avec Florence Contenay, *doc. cit.* [00.44.10-00.49.49].
- 17 Entretien avec Georges Armand réalisé le 16 janvier 2017 par Pierre Mignaval et Bérénice Gaussuin, 1h17 [00.20.27-00.22.39].
- 18 Entretien avec Sylvie Clavel réalisé le 10 novembre 2017 par Pierre Mignaval et Bérénice Gaussuin, 2h32 [00.05.13-00.20.41].
- 19 Entretien avec Wanda Diebolt et Jean-François Texier réalisé le 22 mars 2017 par Pierre Mignaval et Bérénice Gaussuin, 2h10 [00.31.38-00.40.02].
- 20 Du nom de Michel d'Ornano, ministre de la Culture et de l'Environnement de 1977 à 1978, puis de l'Environnement et du Cadre de vie, de 1978 à 1981.
- 21 Jacques Narbonne, « Rapport sur l'enseignement de l'architecture », rapport pour le secrétariat d'État à la Culture, juillet 1976. CHMCC RAP 60.
- 22 Entretien avec Jean-Pierre Duport réalisé le 6 octobre 2017 par Pierre Mignaval et Bérénice Gaussuin, 1h20 [00.28.48-00.31.59].
- 23 Entretien avec Wanda Diebolt et Jean-François Texier, *doc. cit.* [00.31.38-00.40.02].
- 24 Entretien avec Jean-Pierre Duport, *doc. cit.* [00.31.59-00.36.38].
- 25 Entretien avec Wanda Diebolt et Jean-François Texier, *doc. cit.* [00.43.35-00.53.02].
- 26 *Ibid.*
- 27 *Ibid.*
- 28 Expression employée par plusieurs témoins, notamment Wanda Diebolt et Ruth Marques.
- 29 Wanda Diebolt rappelle que dans les 101 propositions de François Mitterrand il y avait la suppression des ordres.
- 30 Entretien avec Wanda Diebolt et Jean-François Texier, *doc. cit.* [01.06.20-01.09.28].
- 31 Armand Frémont, Ruth Marques, « École d'architecture 2000, schéma de développement », rapport de novembre 1994 adressé aux ministres de l'Éducation nationale, de la Culture et de l'Équipement, du Logement et des Transports, p. 23.
- 32 Entretien avec Ruth Marques réalisé le 22 mai 2017 par Pierre Mignaval et Bérénice Gaussuin, 1h24 [00.26.30-00.42.40].
- 33 Entretien avec Wanda Diebolt et Jean-François Texier, *doc. cit.* [01.09.28-01.20.34].
- 34 Entretien avec Sylvie Clavel, *doc. cit.*, [00.53.00-01.01.11].
- 35 Ce que confirme dans son entretien Jean Frébault (réalisé le 13 juin 2017 par Pierre Mignaval et Bérénice Gaussuin, 1h50) qui qualifie l'enseignement de l'architecture d'un « enseignement méprisé, délaissé ».
- 36 Entretien avec Wanda Diebolt et Jean-François Texier, *doc. cit.* [01.09.28-01.20.34].
- 37 Paul Quilès, ministre de l'Équipement de mai 1991 à avril 1992.
- 38 Entretien avec Jean Frébault, *doc. cit.* [00.49.38-00.55.08].
- 39 Cf. Éric Lengereau, *Architecture, urbanisme et pratiques de l'État, op. cit.*, p. 184-188.
- 40 Le plan Université 2000 est lancé par Lionel Jospin, ministre de l'Éducation nationale, après qu'il fut décidé par le Conseil des ministres le 23 mai 1990.
- 41 Armand Frémont, Ruth Marques, *doc. cit.* p. 23.
- 42 Entretien avec Béatrice Bellynck-Doisy, réalisé le 18 août 2017 par Bérénice Gaussuin, 1h34 [00.31.30-00.36.58].
- 43 *Ibid.*
- 44 Ruth Marques et Béatrice Bellynck-Doisy mentionnent José Oubrerie, Nicolas Soulier, Henri Bresler, Christian Muschalek et Jean-François Mabardi.
- 45 Entretien avec Ruth Marques, *doc. cit.* [00.48.27-00.53.50].
- 46 Entretien avec Béatrice Bellynck-Doisy, *doc. cit.* [01.01.35-01.09.39].

VEILLE SCIENTIFIQUE

Sont présentées les publications et manifestations consacrées à l'histoire de l'enseignement de l'architecture. Les notices sont composées à partir des informations fournies par les éditeurs ou d'après les documents disponibles.

O U V R A G E

Inès Lamunière, Laurent Stalder, Enseigner l'architecture. Un entretien, InFolio éditions, novembre 2018, 96 p.

Inès Lamunière est architecte et professeure émérite. Laurent Stalder est professeur à l'École polytechnique fédérale de Zurich. Ensemble, ils explorent, à travers cinq thèmes – mondes, studio, mots, laboratoire et bureau –, des questions que pose l'architecture en termes d'enseignement, de recherche et de pratique.

ENSEIGNER
L'ARCHITECTURE
UN
ENTRETIEN

J O U R N É E S D'É T U D E & C O L L O Q U E

« L'architecte formateur », le 14 mars 2019, ENSA Normandie-ATE

L'analyse de la fabrique du cadre bâti se renouvelle. L'architecte y intervient en maître d'œuvre, mais aussi comme conseiller ou médiateur, que ce soit auprès d'élus, de particuliers ou de scolaires. Comment penser le conseil, la sensibilisation et la médiation, sur le plan de la formation, comme des interactions particulières, d'ordre pédagogique ? Quel rôle (trans)formateur ces architectes jouent-ils dans la fabrique du cadre bâti ? [www.rouen.archi.fr]

« Enseigner par l'atelier, une question de recherche ? », le 9 mai 2019, Sciences Po Paris

Première séance du séminaire de recherche sur les pratiques pédagogiques en aménagement et en urbanisme que le réseau PédagAU (Pédagogies de l'aménagement et de l'urbanisme, affilié à l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme) organise à partir de 2019. Ce séminaire vise à valoriser les travaux sur le sujet, à identifier des pistes pour de nouvelles recherches et à offrir un lieu d'échanges, notamment avec des chercheurs de disciplines proches (géographie, architecture, etc.). [pedagau.hypotheses.org]

« Les 100 ans du Bauhaus », les 18 et 19 octobre 2019, ENSA Toulouse

Il y a 100 ans a été fondé le Bauhaus (1919-1933). Mettant en place différentes méthodes d'enseignement, dont a émergé entre autres l'enseignement en design, et favorisant les approches transdisciplinaires, l'architecte Walter Gropius, son fondateur, et des artistes comme Wassily Kandinsky, Paul Klee et László Moholy-Nagy ont su tisser des liens forts entre art et architecture. Comment aujourd'hui interpréter cette modernité dans le cadre de l'enseignement en architecture, en art et en design ? [ira.toulouse.archi.fr]

I N M E M O R I A M

« Max Querrien, un personnage (1921-2019) », Jean-Louis Violeau, ENSA Nantes.

Conseiller d'État à la carrière auréolée de directions, de missions et de postes prestigieux, Max Querrien n'avait rien d'hautain. Il n'avait rien à voir par exemple avec la génération de hauts fonctionnaires passés par les cabinets ministériels des années 1980, de gauche comme de droite, et qui s'est retrouvée aux commandes d'entreprises parce que le capitalisme lui-même n'avait plus de dirigeants, faute de familles assez nombreuses et de compétences assez solides. Max Querrien était d'un autre temps, celui d'avant. Il était digne et retenu, parfois un peu solennel, mais toujours franc et direct avec une distance et un recul qui lui permettaient de voir un peu autrement cette période des « Vingt Décisives » qui virent la France achever sa modernisation tout en rompant avec les certitudes de la Reconstruction.

Ces « Vingt Décisives », si l'on suit l'historien Jean-François Sirinelli, se seraient étirées de 1965 à 1985, et il se trouve qu'à quelques années près, c'est la période qui vit Max Querrien se consacrer intensément à l'administration du monde de l'architecture et des architectes français. Hormis la conception, il en aura exploré personnellement toutes les facettes : les questions foncières au Conseil d'État à partir de 1946, l'enseignement à la direction de l'Architecture (1963-1968), la maîtrise d'ouvrage à la mairie de Paimpol (1961-1995), la sensibilisation et la diffusion culturelle à l'Institut français d'architecture (1982-1987) et à la Caisse des Monuments historiques (1981-1986). Ce sont aussi les années où le ministère de la Culture aura brillé de mille feux, avant que les biens culturels n'intègrent tout à fait la sphère de la marchandisation. Max Querrien fut en outre maire de Paimpol de 1961 à 1995. Durant ses 34 ans de mandature, il parvint à faire édifier, dans cette ville de 8000 habitants, un hôpital – qui porte son nom depuis 2007 –, un lycée signé de Louis Arretche et de nombreux logements sociaux, notamment en front de port.



École régionale d'architecture de Strasbourg.
L'atelier de dessin au premier étage du palais du Rhin vers 1930 (coll. particulière).

Programme de recherche 2016-2020

soutenu par le Comité d'histoire et le Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, ministère de la Culture

Responsables scientifiques du projet

Anne-Marie Châtelet (ENSA Strasbourg, ARCHE),
Marie-Jeanne Dumont (ENSA Paris-Belleville, IPRAUS),
Daniel Le Couédic (université de Bretagne Occidentale,
Géoarchitecture EA 7462)

Comité d'histoire du ministère de la Culture

Arlette Auduc, François Chaslin, Florence Contenay,
Geneviève Gentil

Conseil scientifique

Barry Bergdoll (université Columbia, Museum of Modern Art à New York), Philippe Boudon (écoles d'architecture), Jean-Louis Cohen (Institute of Fine Arts à New York University, Collège de France), Jean-Pierre Épron (écoles d'architecture), Jean-Michel Leniaud (École nationale des chartes), Jean-Noël Luc (université de Paris-Sorbonne), Jacques Lucan (ENSA Marne-la-Vallée, École polytechnique fédérale de Lausanne), Luc Noppen (université du Québec à Montréal), Pascal Ory (université Paris 1), Jean-Pierre Péneau (Académie d'architecture), Klaus Jan Philipp (Faculté d'architecture et d'urbanisme de l'université de Stuttgart), Antoine Prost (université Paris 1), Rebecca Rogers (université Paris-Descartes)

Comité de pilotage

Il réunit les responsables du projet et les personnalités du Comité d'histoire ainsi que Gilles Bienvenu (ENSA Nantes), Jean-Lucien Bonillo (ENSA Marseille), Stéphanie Celle (sous-direction de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en architecture), Marie-Hélène Contal (Cité de l'architecture & du patrimoine), Patrice Guérin (Mission des archives du ministère de la Culture), Richard Klein (ENSAP Lille), Arnaud Timbert (INHA), Corinne Tiry-Ono (BRAUP, ministère de la Culture), Jean-Louis Violeau (ENSA Nantes).

Les 30 novembre et 1^{er} décembre 2018 s'est tenu, successivement à Marseille et à Montpellier, le cinquième séminaire du programme HEnsA20, co-organisé par les écoles d'architecture de ces deux villes. Ce cahier, qui rend compte de cette manifestation, est introduit par une synthèse des communications qui ont été présentées sur l'histoire de ces deux écoles et présente ensuite les contributions qui ont été retenues à la suite d'un appel à communications national, portant sur le thème :

Les politiques de l'enseignement et de la recherche

Outils de recherche

Le programme de recherche HEnsA20 (Histoire de l'Enseignement de l'Architecture au 20^e siècle), initié par l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, est soutenu par le Comité d'histoire et le Bureau de la recherche architecturale, et urbaine et paysagère du ministère de la Culture.

Le programme est scandé par des séminaires semestriels, organisés par deux écoles nationales supérieures d'architecture, rapprochées selon des critères géographiques. L'organisation de ces séminaires reflète le double objectif du programme HEnsA20, celui d'écrire une histoire de l'enseignement de l'architecture au XX^e siècle qui soit aussi celle de chacune des actuelles écoles nationales supérieures dans lesquelles il est dispensé.

Plusieurs outils de communication et de diffusion ont été mis en place afin de faciliter l'échange des informations relatives à l'avancement du programme ainsi que de données.

À l'issue de chaque séminaire, un cahier, comme celui-ci, est publié, rassemblant un ensemble d'articles faisant suite à un appel à communications thématique lancé en vue de poser de premiers jalons de cette histoire de l'enseignement. Ces articles, tout comme ceux retraçant l'histoire locale des écoles, sont également publiés en ligne sur le site du Carnet de recherche du ministère de la Culture [chmcc.hypotheses.org/2544].

Au sein de ce Carnet de recherche, l'espace dédié au programme HEnsA20 constitue ainsi l'outil majeur de communication du programme. Régulièrement mis à jour, il présente les divers acteurs engagés (gouvernance, soutien institutionnel, annuaire des chercheurs), les manifestations scientifiques (appel à communications, programme des séminaires, mise en ligne des vidéos et des articles résultants des communications tenues lors des séminaires) et les projets en cours.

En réponse à un autre objectif du programme, celui d'inventorier les sources existantes pour une histoire de l'enseignement de l'architecture, en vue de leur valorisation, voire de leur sauvegarde, nous avons créé un guide des sources, en association avec la Mission archives du ministère [gtc.hypotheses.org/6420]. Pour conserver la mémoire des témoins de cette histoire, nous avons lancé une campagne d'entretiens auprès de différents acteurs, entretiens qui seront archivés et décrits au sein d'une base de données d'archives orales [chmcc.hypotheses.org/3513]. Pour continuer à enrichir et améliorer ces bases de données, nous vous invitons à nous solliciter.

Pour toute question, vous pouvez écrire à amandinediener@wanadoo.fr ou histarchixx@gmail.com



Strasbourg,
école d'architecture



Comité d'histoire

ensa
m école nationale
supérieure
d'architecture
de marseille



ENSA
École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion

LIFA
Laboratoire Innovation
Formes Architectures
Mieux